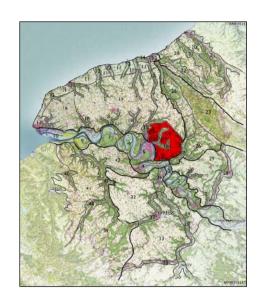
LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

SITUATION

Le pays de Caux autour de Rouen correspond au plateau sur lequel est situé le nord de l'agglomération rouennaise. Pris entre les vallées du Cailly et du Crevon, il butte au sud sur la vallée de la Seine. La vallée du Robec ainsi que celle de l'Aubette, l'entaillent fortement à l'est au niveau de Darnétal. Dans l'agglomération elle-même, il s'appuie sur la ligne de crête dominant le cœur de la ville. Il englobe à peu de chose près les territoires urbanisés de Mont Saint-Aignan, Bois-Guillaume et Bihorel. Il se distingue du pays de Caux par l'influence urbaine très présente que subit les communes riveraines de Rouen.



CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



L'horizontalité des paysages agricoles à proximité de Coqueréaumont. (2010 - commune de Saint-Georges-sur-Fontaine)

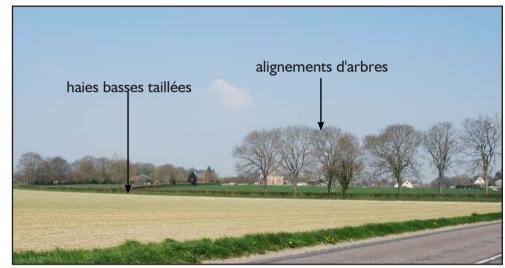
Une agriculture encore très présente aux portes de l'agglomération

Les plateaux agricoles qui constituent le pays de Caux autour de Rouen forment de grandes étendues ouvertes dans lesquelles les structures végétales ont souvent disparues. Néanmoins, on retrouve épisodiquement et parfois mêlées des haies ou des alignements d'arbres au contact des prairies et des champs. Au sud-est du plateau, entre la vallée de la Seine et la vallée de l'Andelle, quelques arbres isolés ponctuent les grandes terres agricoles. Ce sont des «arbres borniers» qui servaient de repère au bornage des parcelles agricoles.

En parcourant ces plateaux, malgré la prédominance des grandes cultures, les prairies sont encore très présentes. Accrochées aux lisières et aux villages, elles sont également très nombreuses dans les fonds de talwegs formant alors des clairières. Dans certains secteurs, leur proportion dans l'espace agricole était encore d'un tiers sur la totalité de la surface agricole utile (en 2000, à Auzouville-sur-Ry, 155 ha sur 479 étaient encore en prairies). Il faut noter que de nombreuses prairies sont encore consacrées à l'élevage extensif, chose de plus en plus rare en Haute-Normandie.

Outre les prairies, on retrouve marginalement des vergers sénescents, du maraîchage et quelques pépinières.

Avec la simplification des structures végétales et le retournement des prairies, se posent de manière cruciale la question de l'érosion des sols comme sur la plupart des plateaux du Nord de la Seine. De plus, les très nombreuses marnières constituent un danger permanent pour des constructions éventuelles, comme sur l'ensemble du plateau de Caux.



Les structures végétales en limite de village à Martainville-Epreville. (2010)

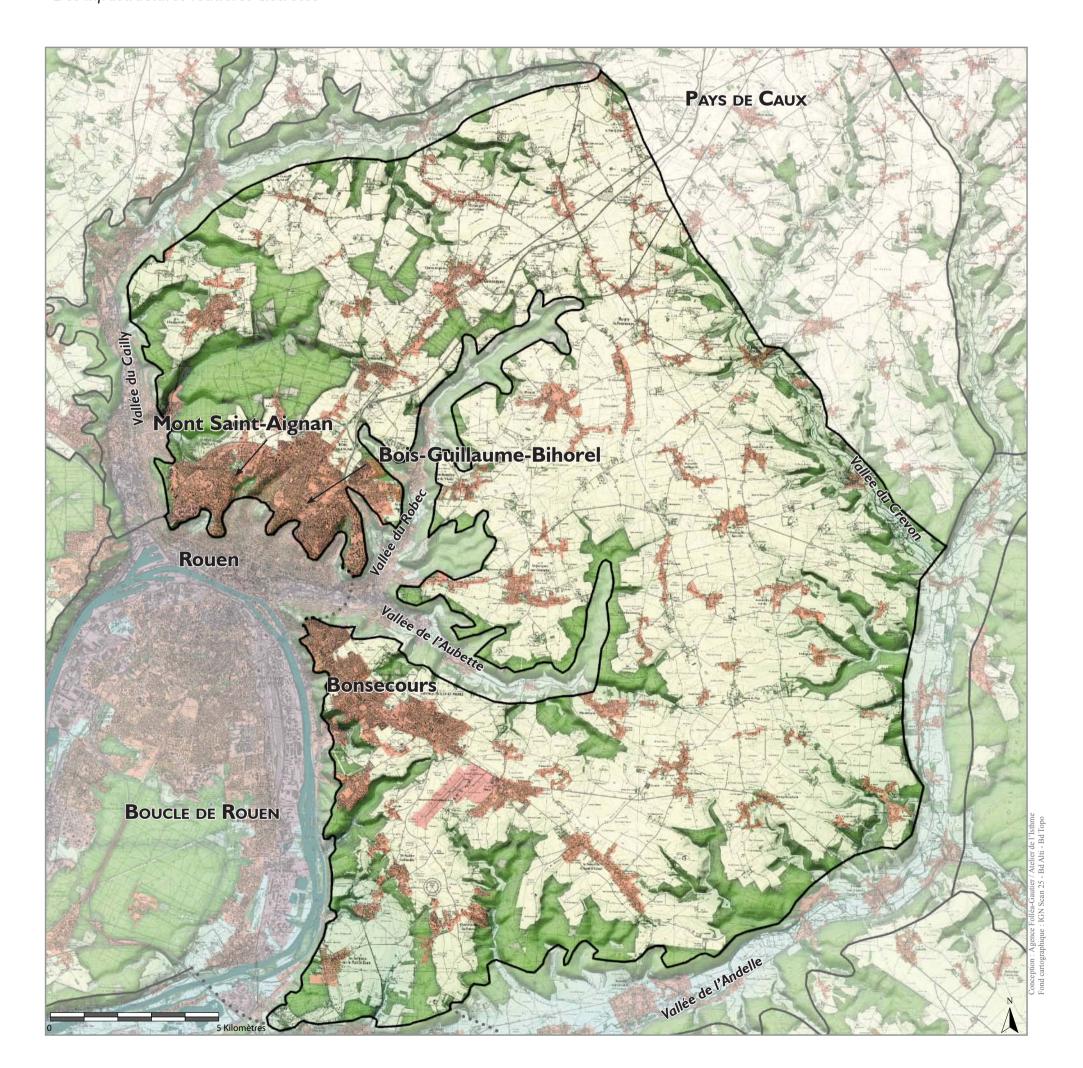


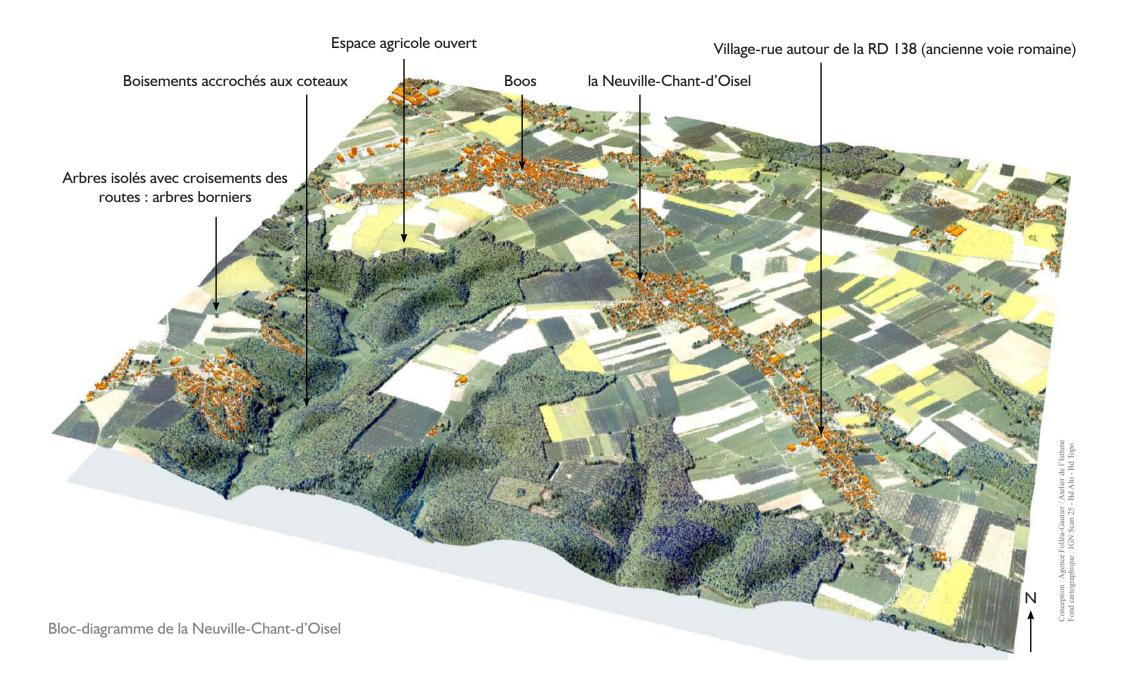
Pépinière le long de la RD6 au Sud d'Authieux-Ratiéville. (2010)

CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°19 : LE PAYS DE CAUX AUTOUR DE ROUEN

Principaux éléments de paysage de l'unité

- Une agriculture encore très présente aux portes de l'agglomération
- Des plateaux découpés par de nombreux petits talwegs boisés
- Des bourgs ruraux qui s'agrandissent très vite
- Des infrastructures routières discrètes





Des plateaux découpés par de nombreux petits talwegs boisés

Le nord de l'agglomération de Rouen est donc entouré de plateaux agricoles. Jamais très plats, ils sont découpés par une multitude de talwegs qui rejoignent à l'est l'Andelle et le Crevon, tandis qu'à l'ouest ils rejoignent la vallée du Cailly. Ces inflexions du plateau apportent une richesse paysagère forte. Toujours accompagnés par des boisements, ils s'enfoncent très vite et constituent des micro-paysages qui finissent par déboucher au cœur des vallées. Les boisements qui les accompagnent forment un cadre constant au plateau qui crée dans certains secteurs et notamment à l'est de Rouen, de grandes clairières qui rappellent les franges du Vexin voisin.



Talweg boisé à proximité de Quévreville-la-Poterie. (2010)



L'entrée de la commune de Boos, un front urbain très dur qui s'impose dans l'espace agricole. (2010 - commune de Boos)

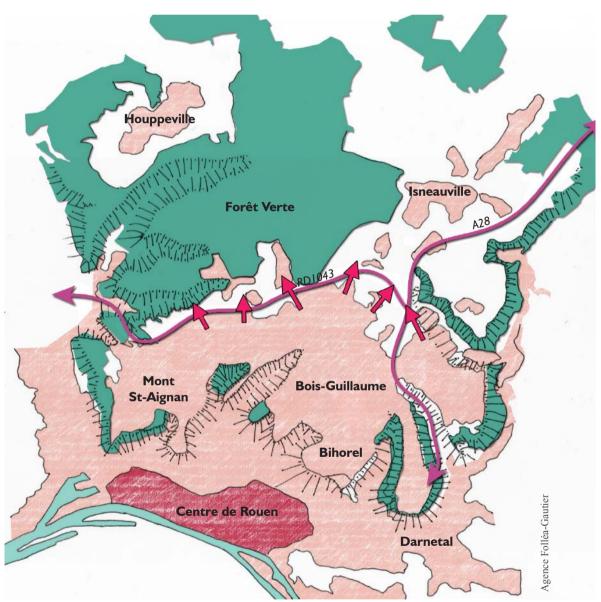
Des bourgs ruraux qui s'agrandissent très vite

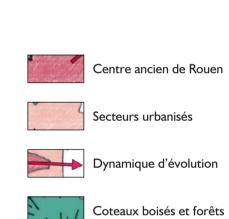
Les villages du plateau sont relativement discrets et se glissent la plupart du temps dans des plis du relief. Formée d'un tissu urbain relativement lâche, ces villages sont très souvent situés à la croisée des routes, donnant parfois l'impression d'être des carrefours bâtis.

Les villages sont séparés de l'espace agricole par une importante transition végétale. Ces ceintures vertes sont constituées de prairies, d'anciens vergers et de jardins potagers.

Relativement limitée jusque dans les années 70, l'urbanisation du plateau a depuis fortement augmenté. Elle a eu pour effet dans les villages, de remplacer les ceintures vertes de vergers,

par des lotissements. Malgré leur proximité avec les centres de villages, leur manque d'intégration dans le paysage et leur dessin qui s'affranchit des nuances de relief a eu pour effet de transformer le rapport village/espace agricole. Les villages autrefois cachés sont devenus très visibles et des fronts bâtis très durs visuellement ont fait leur apparition.





Les espaces ruraux du nord de l'agglomération rouennaise sont soumis à de très fortes pressions urbaines notamment les poches agricoles situées au sud de la Forêt Verte et entre Isneauville et Bois-Guillaume autour de l'A28.

Ces espaces sont d'autant plus précieux qu'ils constituent le véritable lien entre l'agglomération et les grands paysages du plateau de Caux.

La mise en place de ceintures vertes semble essentielle pour préserver la lisière forestière, la richesse de sa biodiversité et les continuités écologiques entre les vallées et les forêts.

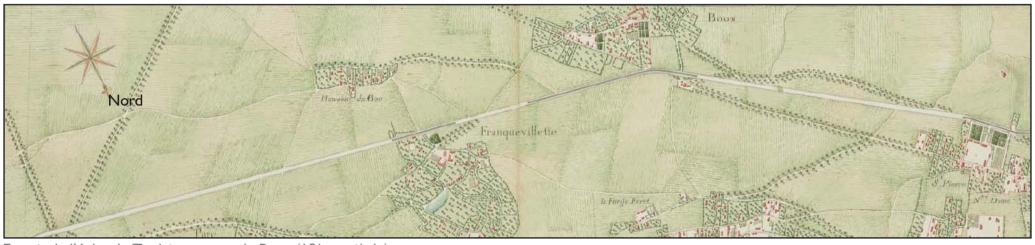
Cette expansion rapide des villages n'a pas toujours permis d'adapter l'espace public à la nouvelle physionomie des villages. Ainsi, retrouvet-on des aménagements de qualité très inégale. Certains villages ont fait le choix d'aménagements très urbains, ancrant alors la commune dans la banlieue rouennaise, tandis que d'autres ont fait des choix plus modérés et ont tenté de maintenir une image rurale.

A la Neuville-Chant-d'Oisel , village-rue, la voie principale a été aménagée de manière simple, en aménageant sur le côté une piste cyclable en site propre.

Des infrastructures routières discrètes

Le plateau est traversé par de nombreuses infrastructures routières, tandis que les voies ferrées, se concentrent dans les grandes vallées voisines. Outre le réseau de routes de dessertes locales, d'anciennes nationales au tracé rectiligne traversent le pays de Caux autour de Rouen, la RD 928 en provenance de Neufchâtel-en-Bray, la RN 31 en provenance de Beauvais ou encore la RD 6014 en provenance de Pontoise. Ces routes collent la plupart du temps au terrain naturel sans engendrer de terrassements particuliers. Elles peuvent parfois être bordées d'arbres comme la RD 928 à la sortie de Rouen et devenir des éléments forts du paysage. Néanmoins, depuis quelques années le réaménagement de carrefours provoquent une transformation du paysage de la route. La création d'îlots de giration et la multiplication du mobilier routier rendent les routes beaucoup moins discrètes.

Par ailleurs, le manque de traitement paysager des zones d'activités, le long de grands axes comme la RD 928 et la RN 14, dévalorisent rapidement la qualité des paysages aux abords de ces infrastructures.



Extrait de l'Atlas de Trudaine autour de Boos (18ème siècle).



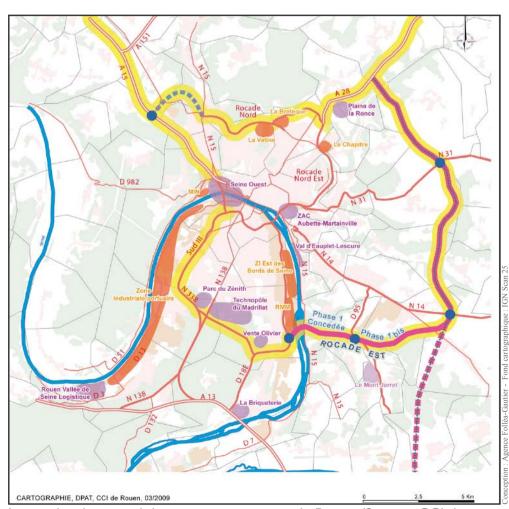
Extrait de photo aérienne (IGN Bd Ortho 2008) : alors que les villages d'origine étaient à distance de la grande route, le développement urbain s'est rapproché de la RD 6014, en concentrant surtout des zones d'activités le long de l'axe routier.

Quant à l'autoroute A 28, au nord de Bois-Guillaume et à la sortie de la vallée de Darnétal, elle traverse de manière relativement effacée le plateau et ne présente pas d'accompagnement végétal particulier.



La traversée discrète de l'A28 sur le plateau. (2010 - commune de Rocquemont)

Par ailleurs, dans les années à venir, le projet de contournement est de Rouen sera certainement amené à se concrétiser tel qu'il est prévu dans la DTA Seine estuaire. Le tracé envisagé emprunterait plusieurs vallées dont celle du Robec. Il semble évident, dans tous les cas de figure, que les passages de vallée à plateau seront des sites à forts enjeux de paysage.



Le tracé prévisionnel du contournement est de Rouen (Source: CCI de Rouen, DRE)

ATLAS DES PAYSAGES DE HAUTE-NORMANDIE

ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

LES VALEURS PAYSAGÈRES

Les vallons et les talwegs, source de diversité paysagère :

- Protection des boisements.
- Recul des champs cultivés sur la lisière boisée.
- Mise en place de plans de gestions forestiers et accompagnement des propriétaires forestiers privés.
- Gestion écologique des boisements pour le maintien de la biodiversité.
- Maintien des prairies de fond de talweg.
- Aménagement de chemins et de circulations douces le long de la lisière.





Haies taillée aux abords d'une ferme.

Les structures végétales dans l'espace agricole, des éléments qui soulignent le parcellaire :

- Identification et préservation des structures végétales.
- Replantation de haies adaptées au contexte.
- Maintien et replantation des arbres signalant les marnières.

La forêt Verte et ses lisières, un patrimoine forestier remarquable :

- Mise en place d'un recul minimum entre l'urbanisation et la lisière forestière.
- Maintien de prairies et d'espaces naturels dans ce recul.
- Création de façades urbaines tournées vers la forêt.



Problème de privatisation de la lisière forestière et diminution de la biodiversité.

LES RISQUES ET LES PROBLÈMES

Les limites d'extensions urbaines non traitées dans

l'espace agricole:

- Création de transitions végétales entre l'espace agricole et les quartiers nouvellement urbanisés.
- Replantation et création de filières commerciales courtes pour les vergers en voie de disparition.

Le ruissellement et l'érosion des terres :

- Organisation des retenues d'eau sur l'ensemble du bassin versant en privilégiant des espaces plantés capables de retenir et d'infiltrer l'eau.
- Aménagement dans des dispositions paysagères et plantation des abords des bassins de rétention et des aménagements hydrauliques en s'appuyant sur les lignes de force du paysage et sur le vocabulaire paysager existant.
- Réduction des surfaces imperméables.
- Mise en place mesures agri-environnementales (bandes enherbées, pièges à limons...)



Front bâti sans transition avec l'espace agricole.



Un aménagement récent qui diminue l'impact de la route. Il reste à enfouir les réseaux aériens.

Le paysage de la route

- Requalification et aménagement des abords des principales routes départementales et anciennes routes nationales dans les traversées de villes.
- Réduction des largeurs de chaussées pour ralentir le trafic et agrandir les trottoirs.
- Choix d'aménagements ruraux (accotements enherbés, limitation du mobilier urbain).

Le tracé du futur contournement Est de Rouen

- Préservation des vallées et des vallons.
- Maintien de l'infrastructure au niveau du sol et non en déblais.
- Prise en compte des structures végétales existantes pour intégrer les axes routiers dans le paysage.

Les projets de zones d'activités et leurs abords

- Aménagement d'espaces publics et création de circulations douces.
- Mise en place de systèmes écologiques de gestion des eaux pluviales.
- Création de lisières plantées en limite de l'espace public.
- Réduction des surfaces utilisées.



Equipements routiers et zone d'activités banalisant les paysages traversés.

